TAILLES ET **ELAGAGES** DU **PEUPLIER** : une nécessité pour obtenir du **bois de qualité**

+ d'infos sur

www.hautsdefrance.cnpf.fr
www.peupliersdefrance.org
www.bois-et-vous.fr/peuplier

Plan Peuplier Hauts-de-France

Région Hauts-de-France

L'obtention d'un bois de peuplier de qualité repose sur deux types d'interventions :

Tailles de formation

La **taille de formation** supprime les fourches et les grosses branches de l'axe principal (dès la 1ère année) **pour obtenir un tronc unique, le plus droit possible** (régulière et non fourchue).

Ce travail peut se réaliser à partir du sol à l'aide d'un sécateur emmanché (de type échenilloir) en année 1 voire 2.

La taille de formation s'effectue **en hiver** (absence de feuilles permettant une meilleure visibilité de la conformation de la tige et des branches à supprimer) mais il est possible de la réaliser l'été également.

Cultivars les plus concernés : tous (certains cultivars ont plus de besoins que d'autres et certains sont plus difficiles à tailler que d'autres. La qualité des plants et les soins apportés à ces derniers avant la plantation ont leur importance : ils doivent être conformes aux normes en vigueur).

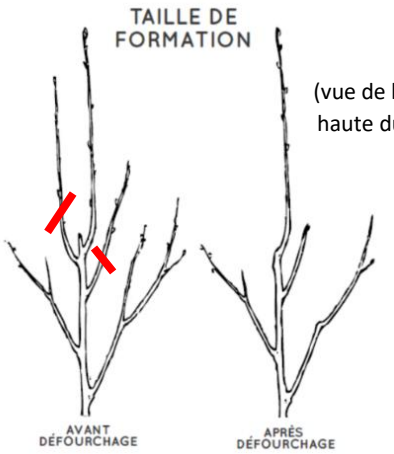

(vue de la partie haute du plant)

Elagages

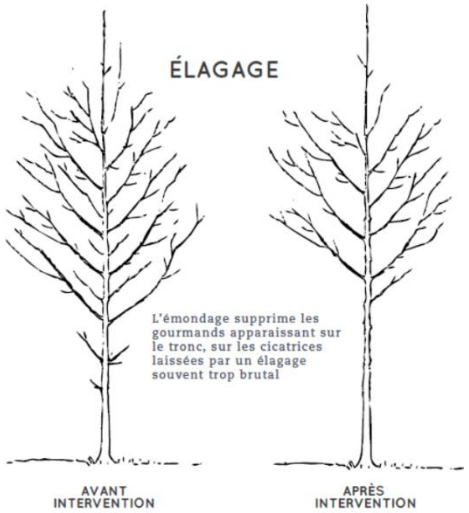

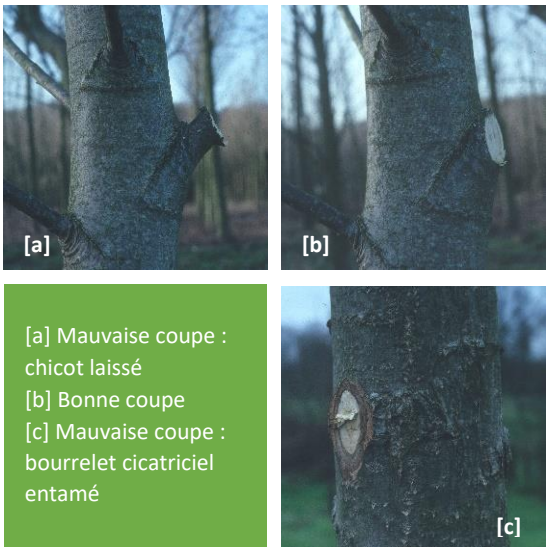

[a] Mauvaise coupe : chicot laissé
[b] Bonne coupe
[c] Mauvaise coupe : bourrelet cicatriciel entamé

Photos : D. Laubray - CRPF Ile de France-Centre © CNPF

L'élagage correspond à la coupe des branches à partir du bas de l'arbre afin de produire du bois sans nœuds. Il doit commencer **dès que la circonférence dépasse 25 cm à 1,30 m et doit être terminé quand la circonférence est de 60 cm à 1,30 m**. L'élagage doit être **adapté à la dynamique de croissance des arbres.** Il doit être **progressif** et **régulier**. Dans tous les cas, on conserve à l'arbre **au moins 50 % de son feuillage** après élagage.

L'objectif est d'atteindre **au minimum 3,50 et jusqu'à maximum 7 m de bois sans nœud**. Au-delà de 5 m, l'utilisation de nacelles est souhaitable. En termes de technique, les branches (**4 cm de diamètre maximum**) doivent être coupées au **ras du tronc**, en conservant le bourrelet cicatriciel mais en éliminant les chicots, qui forment des nœuds noirs très préjudiciables pour la qualité du bois. **A retenir : il faut élaguer tôt. Un élagage tardif (rattrapage) coûte cher et est inutile car ne sera pas valorisé à la vente.**

L'élagage s'opère idéalement de **fin juin à octobre** mais peut se faire toute l'année hors période de montée et de descente de sève et de gels hivernaux, l'important étant de le réaliser.

Cultivars les plus concernés : l'élagage de certains cultivars prend davantage de temps (nombre de branches, grosseur, angles d'insertion sur les troncs) mais cette étape est indispensable pour obtenir des bois de qualité.

DONNEES PRATIQUES

Tailles de formation et élagages des 10 principaux cultivars plantés dans les Hauts-de-France* :

Cultivar	Besoin en taille de formation	Réalisation des tailles de formation	Réalisation des élagages	Risque de gourmands
Albelo	Moyen	Difficile	Facile	Moyen
Dano	Faible	Facile	Facile	Moyen
Diva	Faible	Facile	Facile	Faible à nul
Koster	Faible	Facile	Facile	Faible à nul
Moncalvo	Indispensable	Difficile	Moyennement facile	Faible à nul
Polargo	Faible	Facile	Facile	Moyen
Rona	Faible	Facile	Facile	Faible à nul
Trichobel	Faible	Facile	Facile	Faible à nul
Tucano	Indispensable	Facile	Facile	Moyen
Vesten	Moyen	Facile	Facile	Moyen

*D'après les fiches techniques du réseau d'expérimentation peuplier du Centre National de la Propriété Forestière (fiches complètes disponibles sur le site internet peupliersdefrance.org)

Le coin matériel :

Les tailles de formation et les élagages nécessitent des outils spécifiques. La scie reste l'outil le plus répandu pour effectuer les élagages, la hauteur de coupe pouvant être augmentée grâce à une perche télescopique.

Sécateurs (simple ou à deux mains)

Scie emmanchée

Echenilloir / scie à perche télescopique

Type d'outil	Types de travaux	Hauteurs	Gammes de prix
Sécateurs	Tailles de formation	Hauteur d'homme	Entre 15 et 60 €
Scies	Tailles de formation et élagages	Hauteur d'homme	Entre 25 et 90 €
Echenilloirs	Elagages	Jusqu'à 6-7 mètres	Entre 70 et 90 €
Scies à perches télescopiques (sans échenilloir)	Elagages	Jusqu'à 6-7 mètres	Entre 100 et 275 €
Nacelle	Elagages	> 7 mètres, la hauteur max dépend de la nacelle	Prix location : entre 100 et 500 € HT par jour (en fonction de la portance et de la taille de l'engin)

L'élagage : un investissement rentable (chiffres 2022 d'après données de la Coforaisne*)

Données pour une peupleraie élaguée :

Nombre tiges/hectare = 156
Volume = 200 m^3
Prix de vente estimé = 50 € / m^3 (sur pied)
Revenu = 50 x 200 = 10 000 € / ha

Plantation + tailles/élagages = 20 € / tige
Dépenses = 20 x 156 = 3120 € / ha

Revenu net = Revenu – dépenses = 6880 €

Données pour une peupleraie non élaguée :

Nombre tiges/hectare = 156
Volume = 200 m^3
Prix de vente estimé = 25 € / m^3 (sur pied)
Revenu = 25 x 200 = 5 000 € / ha

Plantation = 1500 € / ha et tailles/élagages = 0 € / tige
Dépenses = 1500 € / ha

Revenu net = Revenu – dépenses = 3500 €

→ **Avec élagage, le gain est de 3380 € / ha.** Les prix indiqués sont des moyennes pouvant varier en fonction des caractéristiques des parcelles (accessibilité, surface, etc.). Si le propriétaire réalise tout ou partie de ces travaux, la rentabilité réelle se trouve améliorée. La commercialisation des arbres élagués sera toujours plus facile.

**Voir aussi l'article d'Eric Paillassa (IDF – CNPF) sur l'élagage dans le Forêt Entreprise n°257 – mars-avril 2021*

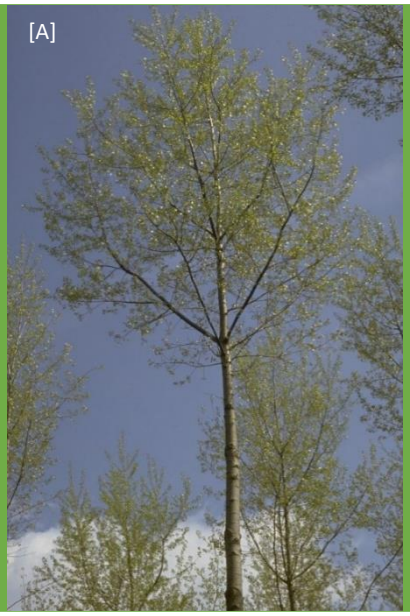

[A] Peuplier élagué
[B] Peuplier non élagué

Photos : Eric Paillassa – IDF © CNPF

L'élagage a un impact direct sur la qualité des bois et donc sur les valorisations industrielles techniquement envisageables. Des peupliers très bien élagués, sans nœuds et à croissance régulière fourniront des **bois homogènes tant structurellement qu'esthétiquement.** Ces bois sont **recherchés par tous les professionnels et sont adaptés à tous les débouchés** : contreplaqué (agencement intérieur, automobile), emballages légers (boîtes de fromage, cagettes, bourriches), LCA (lamellé collé abouté), etc. Les bois non élagués sont également utilisés dans ces différentes filières **mais seront toujours moins bien valorisés en termes de prix lors de la vente des bois.**

Jérôme Rosa – CRPF Ile-de-France ©CNPF

CNPF Centre Régional de la Propriété Forestière HAUTS-DE-FRANCE NORMANDIE

CRPF Hauts-de-France & Normandie
Délégation régionale du CNPF
(Centre National de la Propriété Forestière)
96 rue Jean Moulin – 80000 Amiens
Tél. : 03 22 33 52 00 – hautsdefrance@crpf.fr
www.hautsdefrance.cnpf.fr

Rédigé dans le cadre du PLAN PEUPLIER Hauts-de-France, en partenariat avec l'Association Peuplier, la COFORAISNE et Fibois Hauts-de-France. Nous remercions Eric Paillassa (IDF), les pépinières VANDROMME et les pépinières CRETE pour leur relecture attentive du document. CRPF 2022.